NOTAIRES

Une nouvelle gouvernance

Les 261 notaires de la Chambre interdépartementale de Basse-Normandie étaient réunis jeudi 31 mai à Caen pour renouveler dans leurs fonctions huit de leurs 24 représentants. Hubert Gaudré, premier vice-président du bureau, a été logiquement désigné pour succéder à Marc Legrand, qui avait provisoirement pris la tête de l'office lors du regroupement des chambres départementales, en novembre 2011.

Durant son mandat, Me Gaudré souhaite favoriser la formation professionnelle des notaires au niveau local.

Déontologie, modernité

"*Un centre dédié devrait bientôt voir le jour au sein de l'instance interdépartementale caennaise*", annonce-t-il, en souhaitant aussi mettre en avant le respect de la déontologie du métier à l'heure où toute une génération de notaires doit céder la place à la jeune relève. "*Nous devons aussi faire un effort de modernité en poursuivant le déploiement des nouvelles technologies*".

Le président du Conseil supérieur des notaires Benoît Renaud (à gauche) était présent le 31 mai à Caen.